

N° 35



19
Mars
2025

Fédération Luxembourgeoise de Basketball

Bulletin d'information officiel (BIO)



© Bulletin d'information officiel édité par la F.L.B.B. – Impression : Secrétariat FLBB

Bureaux et adresse postale : Maison des Sports 3, route d'Arlon L-8009 Strassen

Comptes bancaires :

Téléphone : (+352) 48 18 76 - 1

Fax : (+352) 48 21 14

E-mail : flbb@flbb.lu ou info@flbb.lu

Internet : www.luxembourg.basketball

RCSL F2301

BCEE IBAN LU31 0019 2000 0135 4000

CCP IBAN LU29 1111 0258 7371 0000

BIL IBAN LU13 0028 1532 8970 0000

BGL BNP Paribas IBAN LU48 0030 0847 7531 0000



SOMMAIRE

Information des Instances Judiciaires

- Décision Tribunal
- Ordonnance pénale ALMEIDA LOPES DE PINA

Information aux clubs

- T71 - Barça Academy Camp
- FLBB – Mini Basketball



Fédération Luxembourgeoise de Basketball asbl fondée 1933
Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Félix

3, route d'Arlon L-8009 Strassen | T. +352 48 18 76 1
flbb@flbb.lu | www.luxembourg.basketball |   

Information du Tribunal Fédéral

conc.: Jugement concernant match ° 33133003 U-14 AS Soleuvre-Résidence Walferdange du 11 janvier 2025

En réponse à votre demande d'interprétation des peines de suspension, vu les articles SK-1.4 à SK-1.6 des règlements administratifs de la FLBB, **le Tribunal Fédéral statue** qu'en matière de suspension la terminologie de "*journée de compétition officielle*" comprend les journées de championnat, de coupe, de BASCOL et d'activité dans le cadre de l'accord partenariat/coopération.

Une suspension prononcée suite à une activité de club ne s'étend pas à l'activité du concerné au sein d'une équipe nationale (SK-1.7).

Ainsi décidé et envoyé le 13 mars 2025

Alphonse BERNS, Président, Pascal HUBERTY et Jecque WEILER, membres.



Concerne Kelvin ALMEIDA LOPES DE PINA, Amicale Steinsel (Prêt) (« **le Licencié** »)

Vu le rapport d'arbitre relatif au match 1101120 du 2 mars 2025, Mambra Mamer c/ AB Contern

Vu l'article SK-32.1 du règlement administratif n°15 de la FLBB ;

Vu le comportement réitéré du Licencié malgré premier rappel à l'ordre de la part de l'arbitre,

L'administrateur responsable des affaires judiciaires constate que les faits sont établis à charge de Kelvin ALMEIDA LOPES DE PINA et décide de prononcer la peine suivante :

- 50.- EUR

Le Licencié est averti qu'en cas de nouvelle infraction aux règles "SK" prévues au règlement administratif n°15 de la FLBB endéans les 24 mois après la notification de la présente, l'article SK-1.10 prévoit que les peines encourues par le licencié seront doublées, sans bénéfice possible du sursis.

Contre la présente ordonnance pénale, un recours devant le Tribunal fédéral peut être introduit sur base de l'article RA-14.1 du règlement administratif n°14 de la FLBB, dans les formes et délais prévus aux articles RA-14.2 et RA-14.3 du même règlement.

En application de l'article RA-14.5 a., du règlement administratif n°14 de la FLBB, la présente ordonnance pénale produit ses effets à compter de la publication de la décision au bulletin officiel de la FLBB.



BARÇA
Academy

**A WAY TO PLAY
A WAY TO GROW**



BARÇA ACADEMY CAMP

T71 DUDELANGE



 2 Rue René Hartmann,
3425 Dudelange

 July - Monday 21st to
Friday 25th

 From 9:00 to 13:00 &
from 14:30 to 18:30



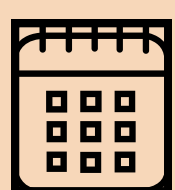
REGISTER NOW!!

barcaacademybasketluxembourg.com



MINI BASKET DAY

U8



09.05.2025



9H00 - 14H00



**CENTRE SPORTIF DU DEICH,
ETTELBRUCK**

STATIONS & 3X3 GAMES



REGISTRATION UNTIL

26.04.2025

20€

